

QUALIFICATION

Titre Professionnel de niveau 4 (BAC) délivré par le ministère du Travail

PUBLIC

Demandeur d'emploi/Salarié/personnes en situation de handicap/en reconversion professionnelle

PRÉ-REQUIS

Être titulaire de préférence d'un CAP/BEP/titre professionnel de niveau V dans le domaine de la médiation, OU avoir un niveau classe de 1re ou équivalent

Test de positionnement et entretien

Les aptitudes professionnelles : Sociabilité, capacité à établir le dialogue avec des publics variés, maturité, aptitude à faire face à des situations d'agressivité (provocation), disponibilité.

Absence de troubles graves du comportement.

Disponibilités horaires (travail le samedi, parfois en soirée et certains jours fériés)

DURÉE

Parcours alternance :

Formation : 472 heures (dont 3 heures d'évaluation)

Rythme : 1 à 2 jours en centre/semaine

Parcours personnalisé sur demande

Durée du contrat en entreprise : 12 mois

LIEU

Saint-Denis :

33 Rue Monseigneur de Beaumont

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux PMR.

TARIF

Spécial Alternance - 7857€ / stagiaire

Employeurs : cette formation est prise en charge par votre OPCO dans le cadre d'un contrat en alternance.

Alternants : Formation gratuite et rémunération selon la réglementation en vigueur.

OBJECTIFS :

- Obtenir une qualification professionnelle de niveau 4 dans le domaine de la médiation
- Acquérir des compétences professionnelles, techniques, relationnelles et organisationnelles de la médiation
- Maîtriser l'environnement bureautique et numérique lié à l'emploi
- Se constituer un réseau professionnel, favoriser son employabilité et s'insérer professionnellement

LE METIER

Le (la) MSADS exerce ses activités sur un territoire géographique ou défini par une problématique sociale identifiée. Il (elle) accueille les publics dans un lieu dédié à la médiation ou se déplace, y compris au domicile des personnes. Il (elle) peut être joignable à tout moment lors de ses déplacements.

Autonome dans le déroulement de ses activités, il (elle) intervient sous la responsabilité d'un responsable de la structure ou du service de médiation sociale. Ses missions et son activité sont exercées dans le cadre déontologique de la médiation sociale et suivant le processus de médiation sociale, en référence à la charte visée par le Comité Interministériel des villes du 1er octobre 2001 et à celle définie dans la norme AFNOR " cadre du métier de la médiation sociale ". Le (la) MSADS est en lien avec les professionnels des associations, administrations et structures en charge d'un service public du territoire d'activité. Il (elle) travaille en concertation avec ses partenaires et conduit l'action de médiation en complémentarité d'autres interventions ou prises en charge.

Selon le contexte le (la) MSADS travaille seul ou en équipe. Il (elle) peut être amené(e) à travailler le soir ou le week-end.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation Le(a) médiateur(trice) sera capable :

- De contribuer à une veille sociale et participer aux réseaux professionnels d'un territoire
- D'assurer un service de médiation sociale
- De faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale

PROGRAMME

CCP 1 : CONTRIBUER A UNE VEILLE SOCIALE ET PARTICIPER AUX RESEAUX PROFESSIONNELS D'UN TERRITOIRE

Analyser les caractéristiques d'un territoire d'activité

Identifier les acteurs en lien avec son activité et s'insérer dans des réseaux existants

Contribuer à une veille sociale sur un territoire d'activité

CCP 2 : ASSURER UN SERVICE DE MEDIATION SOCIALE

Accueillir les personnes et présenter le cadre de la médiation sociale

Identifier avec la personne les différentes composantes d'une situation

Faciliter l'accès aux droits et aux services dématérialisés

Rétablir la relation entre une personne et une structure par un processus de médiation sociale

Contribuer à la résolution de situations conflictuelles par un processus de médiation sociale

Accompagner la personne dans la mise en œuvre de ses démarches

Rendre compte de son activité

Analyser sa pratique de médiateur(trice) social(e) accès aux droits et services

CONTACTEZ NOUS

0693 406 644

geniusakdmy@gmail.com

www.geniusakdmy.fr

Retrouvez-nous sur





33 rue Monseigneur de Beaumont
97400 Saint-Denis



Médiateur (trice) Social(e) Accès aux Droits et Services (niveau 4) 472 heures de formation – durée du contrat : 12 mois

www.geniusakdmy@gmail.com - geniusakdmy@gmail.com - 0693 406 644



**Spécial
Alternance**

FORMATEUR

Plus de 5 ans d'expérience

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Tableau Blanc
Vidéoprojecteur
Support de cours
Ordinateur...

MÉTHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés et d'exercices, études de cas, retours d'expérience et exercices pratiques visant à se familiariser avec le métier de médiateur(trice).

SUIVI ET RESULTATS

- Mise en situation professionnelle de synthèse et reconstituée
- Dossier Professionnel (DP)
- 2 Evaluations en Cours de Formation (ECF)
- Examen final
- Entretien

DISPOSITIFS ET FINANCEMENTS

- Eligible au CPF
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Compte Personnel Formation
- Plan Développement des Compétences
- Autres financements nous consulter

LES + DE LA FORMATION

- Formation en alternance
- Une pédagogie de l'expérience
- Une pédagogie active
- Une pédagogie participative
- Formateurs avec plus 5 ans d'expérience dans le métier

CCP 3 : FACILITER ET ORGANISER DES ACTIVITES SUPPORTS A LA MEDIATION SOCIALE

Contribuer à l'élaboration et à la construction d'une activité support à la médiation sociale
Contribuer à la mise en œuvre d'une activité support à la médiation sociale
Participer à l'évaluation d'une activité support à la médiation sociale

MODULES TRANSVERSAUX

Respecter les principes fondamentaux de la médiation sociale ;
Actualiser ses compétences ;
Gérer des situations interpersonnelles dans un contexte de médiation sociale.
Communiquer oralement : comprendre, qualifier, argumenter et s'exprimer
Travailler en équipe et dans un réseau d'acteurs - Utilisation des TIC

VALIDATION

Cette formation est validée par le Titre Professionnel de « Mediateur Social Accès aux Droits et Services de niveau 4 composé de 3 modules (CCP/Bloc de compétences).

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel.
Possibilité de suivre un parcours progressif avec une validation d'un de plusieurs CCP (Bloc de compétences).

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

LES DEBOUCHÉS

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement l'intervention sociale et le transport public de voyageurs. Le MSADS exerce dans des lieux très différents : transports, quartiers, logements sociaux, centres commerciaux et tout lieu accueillant du public.
Les employeurs peuvent être des associations, des collectivités locales, des entreprises.

POURSUITE D'ÉTUDES

Le titulaire du titre professionnel MSADS peut poursuivre son parcours de formation vers le DEUST métiers de la cohésion sociale.

Signature et cachet de l'employeur :

Signature de l'apprenti(e) :

MISEZ SUR L'ALTERNANCE !
Le contrat d'apprentissage
OU
Le contrat de professionnalisation

CONTACTEZ NOUS
0693 406 644
geniusakdmy@gmail.com
www.geniusakdmy.fr

Retrouvez-nous sur   